

MAIRIE
DE
SAINT-OUEN SUR GARTEMPE
13 rue des marronniers
Mail. : mairie-st-ouen-sur-gartempe@wanadoo.fr

HAUTE-VIENNE
87300

N°2026-07

Arrêté municipal à titre temporaire, Déviation de la circulation lors de travaux de réfection de voirie

Le Président du Conseil Départemental,
Le Maire de Saint Ouen sur Gartempe (Haute-Vienne),
Le Maire du DORAT (Haute-Vienne),

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-6 ;

Vu le code de la route et notamment les articles R 110-1, R 110-2, R 411-5, R 411-8, R 411-18 et R 411-25 à R 411-28 ;

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 ; livre I - 8^{ème} partie - signalisation temporaire ;

Vu la demande formulée par écrit le 18 août 2026 par l'entreprise MASSY TP « ZI de Beauchamps 87300 BLANZAC » représenté par Jérémie CHENIEUX ;

Considérant qu'en raison du déroulement des travaux de réfection de voirie, sur la voie communale n°9 desservant les lieux dits « Dougier » et « Les Champs » entre et la limite des communes de Saint Ouen sur Gartempe et du « Dorat », et l'intersection avec la RD4 bis ; il y a lieu d'interdire momentanément la circulation sur cette voie dans les deux sens ;

Considérant que les véhicules à qui s'applique cette interdiction peuvent emprunter les itinéraires de déviation définis au présent arrêté ;

ARRÊTÉ

Article 1^{er} :

Du 31 août 2026 au 30 octobre 2026 inclus, date prévisionnelle de fin des travaux de réfection de voirie sur la voie communale n°9 desservant les lieux dits « Dougier » et « Les Champs » entre et la limite des communes de Saint Ouen sur Gartempe et du « Dorat », et l'intersection avec la RD4 bis, sur le territoire de la commune de Saint Ouen sur Gartempe, la circulation sera interdite dans les deux sens sur cette voie sauf riverains.

Article 2

En raison des restrictions qui précèdent, la circulation sera déviée localement, dans les deux sens, comme suit :

- RD4bis (direction le bourg de Saint Ouen sur Gartempe)
- Route Départementale 675(entre les PR 23+680 et 25+420), (direction LE DORAT) jusqu'au pont SNCF
- VC n°7 (route de Mounismes sur le territoire de la commune du Dorat)

Conformément au schéma de déviation ci-joint

L'accès des services de secours devra être possible pendant toute la durée du chantier

Article 3 :

La signalisation de restriction et de déviation sera conforme aux prescriptions définies par l'instruction

interministérielle sur la signalisation temporaire.

La signalisation de restriction et de protection du chantier est à la charge et sous la responsabilité de l'entreprise MASSY TP «ZI de Beauchamps 87300 BLANZAC » représenté par Jérémy CHENIEUX

La signalisation de déviation est à la charge du maître d'ouvrage et sous la responsabilité de l'entreprise MASSY TP « ZI de Beauchamps 87300 BLANZAC » représenté par Jérémy CHENIEUX

Article 4 :

- M le Maire de Saint Ouen sur Gartempe
- M le Maire du Dorat
- M le responsable de l'antenne technique de Val d'Issoire

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation est adressée à :

- M le Directeur de Cabinet du Préfet de la Haute-Vienne
- Mme la Colonelle, commandant le groupement de gendarmerie de la Haute-Vienne,
- M le Maire du DORAT
- M le responsable de l'antenne technique de Val d'Issoire
- M le Chef du service Transport – Région Nouvelle Aquitaine,
- M le Président du Syndicat des transports routiers,
- M le Chef du SAMU 87.

Article 5 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de limoges par courrier au 2 cours Bugeaud – 87000 LIMOGES, ou par le biais de l'application « Télerecours citoyens » accessible sur le site internet WWW.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa publication



Le Maire

Daniel-Odon HUREL

Fait à SAINT OUEN SUR GARTEMPE, le 21 août 2026



Le Maire

A. FLOUX

A Le Dorat, le 26/08/2026

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation,
Le Directeur adjoint de la MDD du Dorat

Extrait de plan

Saint-Ouen-sur-Gartempe

Saint-Ouen-sur-Gartempe

Saint-Ouen-sur-Gartempe

21/08/2026

1/25000

